

DECOUVERTE D'UNE SEPULTURE DE L'AGE DU BRONZE A GAND (Flandre Orientale).

par M. MAERTENS

Cette sépulture fut découverte au cours des années de guerre 1914-1918, lors du creusement des nouvelles darses, à l'endroit dénommé « Port Arthur » ou « Plaine Farman ».

L'Administration Communale ayant voulu donner du travail aux ouvriers, à la suite de la fermeture de toutes les usines, fit creuser à la bêche deux nouvelles darses, ce qui amena, outre la découverte de la tombe susdite, d'autres objets d'époques antérieures, ainsi que des vestiges des époques Romaine et Franque.

D'après la nature des objets, nous pouvons qualifier cette tombe, de sépulture féminine à inhumation.

La nature de l'inhumation nous est démontrée par une partie de la calotte cranienne, seul reste qui nous soit parvenu, car je ne fais ici que décrire les objets trouvés, ceux-ci ayant été rassemblés par M. Boterdaele, de qui nous avons pu les acquérir pour le Musée de l'Université de Gand.

Malgré nos investigations, nous ne pûmes recueillir plus de précisions.

Toute cette partie du territoire est formée d'un terrain sablonneux entrecoupé de parties plus basses contenant d'anciennes tourbières qui furent exploitées il y a longtemps. Lors de l'extraction de la tourbe, on y trouva une hache à douille en bronze, qui fut remise au Chanoine De Bast (1), qui en fit don plus tard au Musée de l'Université (2).

D'après l'ensemble des objets recueillis, je crois que nous pouvons dater la sépulture de la fin du troisième âge du bronze, peut-être même du commencement de la quatrième période.

La sépulture, outre le seul débris humain décrit, contenait encore les objets suivants :

1° Deux bracelets creux, de forme ouverte, et terminés par deux côtes saillantes, ainsi que deux grandes oreillettes plates ; ces bracelets ne portent aucun ornement gravé, à l'encontre de ceux de mêmes formes trouvés en Suisse et en France.

(1) Chanoine DE BAST, (*Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, supplément, p. 199.)

(2) Jos. MAERTENS, (*Catalogue du Musée de l'Université : âge du bronze*, p. 2, n° 12.)

J. Dechelette nous signale dans son manuel (1) que, certains bracelets creux ornés de côtes saillantes remplaçant les gravures, annoncent déjà le bracelet à bosselages de l'âge du fer. Ces objets ont un diamètre de 10 centimètres;

2° Spirale formée de 12 tours, ayant probablement fait partie, soit d'un bracelet, soit d'une jambière; chacune de ces deux pièces est terminée par deux spirales ou enroulement comme nous pouvons en voir des spécimens reproduits dans le manuel de Dechelette (2), trouvés en France, à Magny-Lambert (Côte d'Or), dans une sépulture à inhumation, ainsi que des spécimens analogues trouvés en Bohême.

Un bracelet complet et semblable à celui trouvé dans la sépulture de Magny-Lambert fut trouvé dans l'Escaut, à Grembergen (Flandre orientale), et faisait partie de la collection Moens Jean, avocat à Iede. Cette collection fut vendue lors du décès de M. Moens; l'Etat mit opposition à la vente de cette magnifique pièce et elle est déposée provisoirement dans la collection de M. Bernays, à Anvers, (Séquestre des pièces en litige.)

La spirale ou enroulements a un diamètre de 10 1/2 centimètres;

3° Grand ornement ou sorte de fibule-agrafe, composé de deux enroulements ou spirales formées de neuf tours; un des enroulements est brisé.

Cette pièce se compose encore d'une plaque fixée d'un côté par une charnière, et de l'autre par une charnière ou crochet devant servir à la fixer soit à un anneau, soit à une boucle permettant la fermeture ou le rapprochement d'une partie du vêtement.

La plaque est ornée au repoussé sur les deux bords d'une double rangée de petits points; le bord extérieur est assez usé et a fait disparaître une partie de l'ornement. Le milieu de la plaque est garni de cinq mamelons en relief.

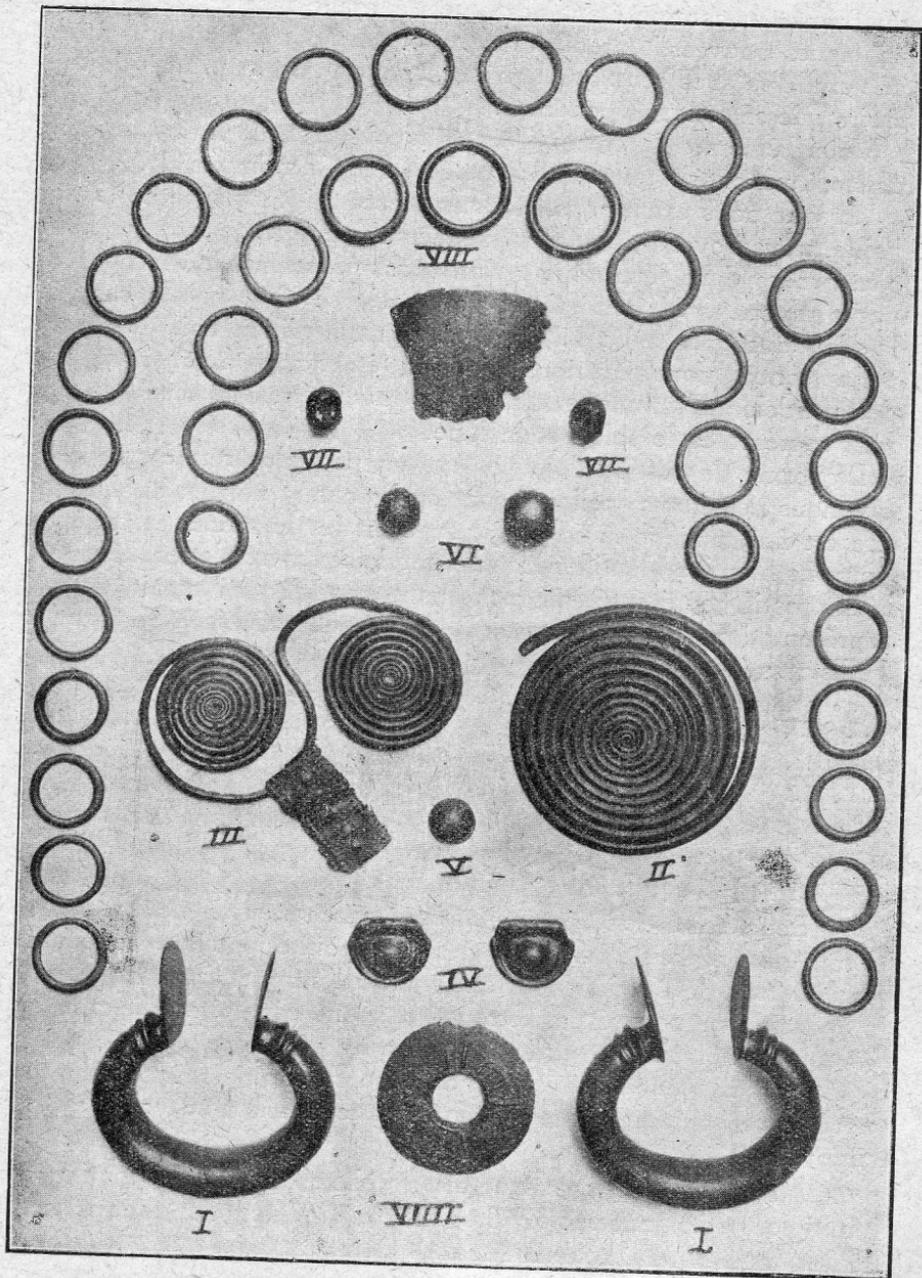
Pour le moment, c'est une pièce unique, en Belgique et même à l'étranger, elle doit être assez rare, car, ni John Evans dans « L'Age du Bronze », ni de Mortillet dans son Musée Préhistorique, ni J. Dechelette dans son Manuel Préhistorique ne signalent aucun objet du même genre.

L'objet tel qu'il est figuré sur la photographie a une largeur de 13 1/2 centimètres; la plaque a, à peu près 5 1/2 centimètres;

4° Deux plaques? John Evans renseigne dans son livre « L'Age

(1) J. DÈCHELETTE, (*Manuel d'archéologie préhistorique*, tome II, première partie, âge du bronze, p. 313.)

(2) Idem, p. 310, n° 4 et p. 313, fig. 121.



du Bronze », comme étant des objets à usage incertain, des pièces analogues trouvées à Dreuil (France), et dont des exemplaires offrent une analogie avec ceux que l'on découvre en Angleterre ; il finit par croire que se sont des pendants.

Voici la nomenclature qu'il en donne : plaque en forme de demi-cercle, surmonté d'un cylindre percé, orné de rainures (1).

Lorsque nous examinons les deux pièces faisant partie de la trouvaille, nous voyons qu'elle ont la même forme, mais que les nôtres sont ornées dans leur milieu d'un gros mamelon d'où partent des petits rayons (3 ½ centimètres de large) ; ce n'est pas le cas pour la plaque trouvée à Drenil, celle-ci ayant le milieu uni.

Par contre, nous pourrions faire peut-être un rapprochement avec des pendeloques-amulettes en or, de travail étrusque, sur lesquelles sont représentés le soleil et la lune.

La forme de ces pendeloques est un peu plus ronde que celles que nous possédons ; celles-ci sont en bronze et non en or, le cylindre est uni, mais je crois que l'usage en fut le même et que nous pouvons bien les identifier comme pendeloques-amulettes (2).

Le motif représenté sur nos deux pendeloques serait donc la représentation primitive du soleil, reprise et enrichie à l'époque de Hallstatt ;

5° Un bouton hémisphérique, à traverse située en-dessous. Un objet identique fut trouvé dans les palafittes du lac du Bourget (Savoie), et se trouve déposé au Musée de Saint-Germain, lez-Paris (3) ;

6° Deux perles de grandeurs différentes en forme de sphéroïde creux perforé et aplati à chaque pôle ;

7° Boucle d'oreille, formée d'une mince plaque de bronze, en forme de nacelle ! possédant une fine pointe pouvant se courber dans le trou de l'oreille pour en faciliter l'introduction, ainsi que la suspension. Je n'en ai pas retrouvé de forme similaire et je crois que ces objets doivent être fort rares dans les sépultures.

Ce curieux petit bijou vient nous confirmer une fois de plus que nous sommes en présence de parures provenant d'une tombe féminine ;

8° Nous voilà encore une fois perplexe, sur la destination des multiples petits anneaux (37) de diamètres différents et dont plusieurs

(1) John EVANS, (*L'âge du bronze*, 1882, p. 442, fig. 508.)

(2) J. DÈCHELETTE, (*Manuel...*, deuxième partie, premier âge du fer ou époque de Hallstatt, p. 894, fig. 380.)

(3) DE MORTILLET, (*Musée Préhistorique*, Paris, 1903. Planche XCII, n° 1163.)

archéologues ont fait la monnaie de l'époque. Je crois que nous devons plutôt y voir des objets ayant servi à la parure.

Dèchelette nous montre ainsi un pendant en bronze (20 anneaux) trouvé dans l'île Saint-Pierre au lac de Biemme (Suisse) (1). Il nous dit encore que c'est par centaines d'exemplaires que nos stations du « Bel Age du Bronze » ont fourni de ces petits anneaux à bords unis.

Parmi les objets en bronze trouvés dans l'Escaut, en Flandre Orientale, j'en ai trouvé 17 et M. Moens en possédait au moins une trentaine, provenant à peu près du même endroit (2). Diamètre de certains de ces anneaux: 2 centimètres, 3 ½ centimètres, 4 centimètres;

9° Le dernier objet se compose d'une rondelle dont la face extérieure est légèrement bombée vers le centre; celui-ci est percé d'un trou rond d'où s'échappent 7 petites lignes en relief n'atteignant que le milieu environ de la rondelle.

John Evans en signale également dans son ouvrage « L'Age du Bronze », pp. 139 et 140, mais il en ignore l'usage. Nous devons également attendre qu'une découverte ultérieure puisse nous donner l'explication de l'usage et de la destination de cet objet.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur la rareté des objets trouvés sur notre territoire gantois, lesquels sont venus enrichir les collections de l'Université et qui de plus, viennent de jeter un jour nouveau sur la vie, les coutumes et l'invasion de notre territoire par d'autres populations, qui étaient plus que des marchands nomades venant vendre des objets non fabriqués dans le pays, où tout au moins, avec des matières provenant d'autres contrées d'Europe.

*
**

Cette remarquable trouvaille fut encore complétée par une admirable pointe de lance de 33 centimètres de longueur, trouvée dans un autre endroit de la plaine; la partie renflée des ailerons, formant le tranchant a 5 centimètres de largeur. La pointe est en forme de feuille de saule et possède une douille très allongée, percée de deux trous pour y placer la goupille servant à la fixer à la hampe (la goupille manque). Le diamètre de la douille est de 2 ½ centimètres.

(1) J. DÈCHELETTE, (*Manuel...*, deuxième partie, premier âge du fer ou époque de Hallstatt, p. 895, fig. 382.)

(2) J. MAERTENS, (*Siffer, Gand, 1920, Objets en bronze trouvés dans l'Escaut en Flandre Orientale*, p. 8, n° 18.)